

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 81 (1930)
Heft: 1

Artikel: La retraite du Dr. F. Fankhauser, inspecteur fédéral des forêts
Autor: Badoux, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784982>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

81^{me} ANNÉE

JANVIER 1930

N° 1

La retraite du Dr F. Fankhauser, inspecteur fédéral des forêts.

Monsieur le Dr F. Fankhauser, inspecteur fédéral des forêts, âgé de 80 ans, a donné sa démission pour la fin de 1929. Celle-ci a été acceptée par le Conseil fédéral, avec remerciements pour les services rendus.

Ainsi prend fin une activité extraordinairement longue au service de la Confédération. M. Fankhauser a débuté dans ce service en 1876, comme adjoint de l'inspecteur général des forêts, poste que le Conseil fédéral venait de créer. Dès lors, soit pendant 54 ans, il s'est appliqué, avec une belle vaillance, à mériter la confiance à lui témoignée par la plus haute autorité du pays.

A la mort de M. Decoppet, M. Fankhauser a assumé, à titre intérimaire, pendant plusieurs mois, les fonctions d'inspecteur général. Puis il avait repris le poste d'inspecteur fédéral des forêts, son arrondissement comprenant surtout la partie allemande du canton de Berne et la Suisse centrale.

Il ne saurait être question de résumer ici l'activité dont a fait preuve le démissionnaire. Bornons-nous à dire qu'elle fut multiple, car il a su s'intéresser à tous les grands problèmes qui ont occupé les forestiers suisses. Esprit encyclopédique, observateur sagace, il se meut à l'aise dans les domaines les plus divers : dans l'entomologie, dans tout ce qui touche à la défense contre torrents et avalanches, dans l'économie alpestre et, en général, ce qui se rapporte à la forêt des hautes régions.

Mais ce n'est pas au soussigné qu'il appartient de rappeler les rares mérites d'un haut fonctionnaire dont la renommée à l'étranger est grande.

Qu'il nous soit permis de relever, dans la longue et belle carrière de M. Fankhauser, un côté seulement de son activité, soit comme rédacteur. Elle a été très brillante !

En effet, quand la Société forestière suisse, en 1894, lui confia la rédaction de son journal, alors bilingue, ce dernier ne paraissait que quatre fois par an.

Dès le moment où M. Fankhauser en est le rédacteur, les choses changent : la « Zeitschrift » devient mensuelle, elle publie de nombreuses études, abondamment et bien illustrées; il sait gagner à sa cause plusieurs collaborateurs de talent. Ce fut d'emblée un coup de maître. Et, pendant 19 ans, soit jusqu'à fin 1912, M. Fankhauser a su donner à son journal une belle tenue, en faire un des meilleurs, de ceux qu'on lit avec plaisir et profit. Sa grande culture, son esprit critique, une incomparable puissance de travail, lui ont permis d'accomplir une œuvre magnifique et de donner à notre sylviculture l'occasion de faire figure honorable vis-à-vis de l'étranger.

Les forestiers de la Suisse romande ont une autre raison encore d'être particulièrement reconnaissants au robuste octogénaire. Quand, en 1900, la Société forestière suisse décida de publier un organe de langue française, c'est à lui qu'elle fit appel comme rédacteur. Et, pendant deux ans, en 1900 et en 1901, il mena de front une double rédaction. Tout autre aurait été incapable de supporter une aussi lourde charge.

C'est à ce moment que M. Fankhauser voulut bien me confier une part de collaboration dans la publication du « Journal forestier suisse » : je devins, pour deux ans, son traducteur attitré. Il me témoigna la plus grande bienveillance et de nombreuses marques de son amitié. Je saisissai avec bonheur aujourd'hui l'occasion de lui en exprimer ma vive reconnaissance. Et j'ose affirmer que tous les forestiers romands éprouvent les sentiments du plus profond respect pour celui qui fut le père de leur « Journal forestier ».

M. Fankhauser a hautement honoré la profession forestière dans notre pays. Sa vie est un lumineux exemple de travail. Puisse-t-il, longtemps encore, nous être conservé et nous donner les conseils auxquels sa vaste expérience confère tant de poids. Et qu'il veuille bien en être assuré : ses cadets lui sont très reconnaissants de tout ce qu'il a fait pour l'avancement et le progrès de la sylviculture helvétique.

Cher ami Fankhauser, merci, bonne année, et puissiez-vous longtemps encore jouir d'une heureuse vieillesse ! H. Badoux.